



# SORENS

## INFO

no 103  
mars 2019



### PROMOTION CIVIQUE



De gauche à droite : Arnaud Cotting, Maréva Ody, Léo Pasquier, Laurine Krantz, Cyril Rumo, Sonia Romanens, Nicolas Bard, Baptiste Maillard, Nicolas Oberson, Tim Remy et devant Adrien Romanens

Sur les 18 jeunes de l'année 2000, 11 avaient répondu présent pour marquer ce cap en compagnie du conseil communal le 23 novembre 2018. Cette superbe soirée a débuté par un bowling et s'est poursuivie tout en saveur au restaurant de l'Union.

Que pensent-ils de leur village, que feraient-ils avec une baguette magique ou s'ils étaient au conseil communal ? Voici en bref leurs réponses :

« *Tout va bien, que Sorens reste Sorens, qu'on garde notre identité et merci pour le local de jeunesse* » ont été plus d'une fois répétés.

Dans les améliorations possibles, nos jeunes verraient d'un bon œil :

« *plus de bus le soir, des abris aux arrêts, de meilleures infrastructures au niveau du terrain de football, une aide financière pour le stand de tir, des aides financières pour les jeunes sportifs, plus de manifestations pour la cohésion du village, rénover la route des Prarys.* »

Notre village peut être rassuré, notre jeunesse est dynamique et fantastique, leurs préoccupations sont écoutées.

Qu'ils apportent par leurs engagements fraîcheur et dynamisme à notre commune !

Stéphane Ropraz  
Syndic

## Concept communal en faveur des seniors

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs de notre société. Avec le déploiement de la politique « Senior+ » de notre canton, les districts et les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétences dans ce domaine. La loi sur les seniors (LSen) précise que les communes ont jusqu'en 2021 pour élaborer des concepts communaux et des mesures concrètes en faveur des seniors.

Comment en est-on arrivé à cette exigence cantonale ? Pour faire simple, le nombre de personnes âgées de plus de huitante ans va doubler d'ici 2030. Or, il ne sera pas possible de doubler les offres médico-sociales telles que les EMS en particulier. La solution passe donc par une amélioration de la qualité de vie des seniors afin de retarder toute prise en charge médico-sociale (soins à domicile et/ou EMS). Les communes doivent donc apporter des réponses concrètes dans les domaines de l'habitat, de la mobilité, de la participation à la vie en société, de la santé au sens large afin de favoriser l'autonomie la plus longue possible de nos aînés.

Face au besoin de développer des solutions originales pour soutenir le maintien à domicile et au souhait d'intégrer les personnes âgées dans les processus décisionnels, les communes gruériennes vont mettre en place des commissions seniors qui auront pour tâches de concrétiser la politique de la vieillesse dans son ensemble et de mettre en place des mesures concrètes en faveur des seniors.

Les domaines prioritaires d'intervention sont :

- les infrastructures, l'habitat et les services
- l'accompagnement social
- la vie associative et communautaire
- l'information et la communication
- le développement personnel

Dans ces domaines, la commune est la mieux placée pour renforcer ou développer l'existant ! L'activité des commissions seniors se concentrera autour du recensement de l'existant, de la compréhension des besoins des aînés et l'élaboration de propositions aux communes.

Si vous vous sentez intéressé-e-s par la politique communale en faveur des aînés, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'Administration communale par courrier (Rte Principale 136, 1642 Sorens) ou par courriel (commune@sorens.ch), d'ici le 15 avril 2019.

Les commissions seniors ont besoin de vous !

Le Conseil communal

Promotion civique	1
Seniors	2
La Revue Chat-tirique	3
La Poche à livres	3
Julien Bard	4
Marilyn Stellini	5
Naissances	5
Une famille sur la glace	6-7
Les Pic'notes	7
Patois	8-9
Il était une fois le commerce	10-11
PV assemblée communale	12-18
Les Feufolets	19
Energie	20-21
APS	21
Société de musique	22
Information communale	22
Espace Aurore	23
Photo mystère	24
Manifestations	24
Mémento	24



**Les plus beaux domaines skiables avec 40% de rabais.**

En tant que sociétaire détenteur d'une carte de débit ou de crédit Raiffeisen, vous bénéficiez de 40% de rabais sur les cartes journalières, dans près de 30 domaines skiables. Plus d'informations sur [raiffeisen.ch/hiver](http://raiffeisen.ch/hiver)

**MEMBER PLUS**

Suisse. tout nature**lement**. **RAIFFEISEN**  
Ouvrons la voie



### Des Chats écr-hachés

Un chasseur sachant chasser sans ses six chiens est un bon chasseur...

La Loi de Meurt-fille\*, chère une hichtoire de tartine qu'a mal tourné. Du genre quand on te demande chi tu veux du pain chur ton Parfait. Ou chi tu ne veux pas qu'y t'arrive un truc qu'y t'arrive quand même. Et chère chur le coin d'la gueule qu'y t'arrive, le truc, en princhipe. Ou alors t'en as plein les doigts, chi on te rechert le coup du Parfait !

Enfin chère pas compliqué, chère comme une boule athée qui croit aux vertus des tijanes! Pach-que chat nous fait quand même cake chose de vivre comme des grains en grappe chur une tige, touch agglutinés le long de la Rte Princhipale! Pour peu qu'on la coupe - chette tige - et chère toute la grappe qui che voit privée de chuc! Et chans chat, ch'en est fini des joies de l'ivreche au volant! Tu parles d'un chat qui che mord la queue, tché !

Manquerait plus qu'on nous colle un rond-point... Alors prions, mon Vieux Léon, pour que le truc qu'on voit venir, ben y n'viene pas. Pour que che qui peut arriver, ben chat n'arrive pas. Prions pour qu'y nous j'arrive rien, comme chat y richque de plus rien nous j'arriver du tout. Et che chera la porte ouverte aux tartines chans pain ou aux pains dans la figure, mais chans la confiture autour de l'œil alors ; hichtoire d'être Agen d'pruneaux. Pa ?

\* chère auchi vrai pour les garçons, y'a pas de rajon, l'écriture inclujive che n'est pas fait - que - pour les chat-te-s !

Pour Sorens Info : « La Griffes »  
(égratinée par Frédéric Portner)

**Chez Georges**  
commerce de vins

Georges Vonlanthen  
Villarvasaux 25  
1643 Gumefens

079/606.05.07  
chezgeorges@bluewin.ch



### Petit retour sur 2018 ...

Nous adressons un grand merci à dame nature pour l'abondance de fruits de cet été particulièrement ensoleillé, merci aux cueilleurs, merci pour la bonne idée qui a germé dans le cœur d'une bonne fée excellente cuisinière, merci à nos magasins villageois, merci à tous les gourmands d'aimer la confiture de coings. Cette frénésie gustative a permis à Anita de récolter Frs 300.- pour notre bibliothèque. Cette somme a été, bien évidemment, investie dans l'achat de livres pour enfants, car on ne sait jamais où nous conduira une petite graine de poésie déposée avec amour dans l'imaginaire des enfants !

Le 6 octobre Né pour lire fête ses 10 ans, des « histoires en sac » font leur apparition à la bibliothèque. Et en décembre, ce sont des ours blancs et bruns qui ont accompagné Hélène et son jeune auditoire pour clore une année riche d'animations Né pour lire. Cette activité continuera d'éveiller et de sensibiliser les petits et les grands au pouvoir des livres, de l'imaginaire et du dialogue.

### Prochains rendez-vous :

- le **samedi 16 mars 2019** à 9h30 dans le cadre du samedi des bibliothèques fribourgeoises
- le **samedi 11 mai 2019** à 9h30.

Espace de partage et de convivialité, la bibliothèque a, comme beaucoup d'autres lieux, ouvert une fenêtre lors de la période de l'Avent. Quelques histoires pour patienter en attendant Noël, un thé, un vin chaud et beaucoup de chaleur dans les cœurs.

### En avant pour 2019

Le nombre de documents, livres ou DVD, que vous pouvez emprunter a augmenté pour tous.

Abonnement	Habitant de Sorens	Autres communes	Prêts
Enfant	Frs. 15.00	Frs. 20.00	10 documents
Adulte AVS/AI rabais 5.-	Frs. 30.00	Frs. 40.00	10 documents
Famille	Frs. 50.00	Frs. 70.00	40 documents
Étudiant HES	Frs. 15.00	Frs. 15.00	40 documents

Pour la troisième année la Poche à Livres participe au samedi des bibliothèques qui devient, pour la première fois, presque romand. Les cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Valais partagent la date du 16 mars 2019 dans un thème commun « Ramène ta science ».

Les portes des bibliothèques sont grandes ouvertes profitez donc d'y entrer, profitez des activités proposées, découvrez ou redécouvrez ces lieux de rencontre, d'échange et de partage mais profitez surtout des offres de lecture sans vous ruiner et vous encombrer !

L'assemblée générale de la Poche à Livres aura lieu le  
**19 mars à 20h00 à la bibliothèque.**

Vous trouvez toutes les informations utiles sur :  
[lapochealivres.blogspot.com](http://lapochealivres.blogspot.com)

Pour le comité de la Poche à Livres  
Florence Maillard

### Julien, un concentré d'enthousiasme, rejoint le comité du Sorens Info



Quel plaisir d'avoir passé une petite heure en compagnie de Julien Bard, notre nouvelle recrue au comité de Sorens Info. Pour être exacte, nous n'avons pas eu besoin de le recruter puisque c'est lui qui nous a contactés pour faire partie du Comité du Sorens Infos. Tellement contents qu'un jeune Sorensois de 14 ans veuille intégrer le comité, nous lui avons ouvert la porte tout de suite. Et nous n'avons pas été déçus, bien au contraire...

La première chose que vous voyez chez Julien, c'est son énorme sourire. C'est bien simple, il semble avoir « la banane » tout le temps. Un vrai concentré d'enthousiasme et de détermination. Avec légèreté et naturel, il partage ses idées, apporte sa vision, s'implique tout de suite dans l'équipe. Je sens que la nouvelle équipe du Sorens Info va réaliser de belles choses.

Julien se destine à une carrière de journaliste sportif. Alors il s'en donne les moyens et nous propose, « pour commencer à s'entraîner », d'écrire des articles sur les jeunes sportifs du village. Ainsi il met à contribution deux de ses passions : le journalisme et le sport. Le sport, plus précisément, le VTT, Julien est tombé dans la marmite quand il était petit. Son Papa, Alain Bard, est président de la Pédale Bulloise qui propose des initiations et des entraînements de VTT chaque semaine. C'est ainsi que dès l'âge de 6 ans, Julien suit son papa sur les sentiers des environs. Et depuis 5 ans environ, il va « se frotter aux autres » en compétition.

Le monde de la compétition sportive lui fait briller les yeux. Vous vous dites sans doute qu'il ambitionne de devenir un sportif de haut niveau ? Et bien ça n'a pas l'air de faire partie de ses projets. Ce qui le fait davantage rêver c'est de devenir commentateur sportif pour la télévision. Aujourd'hui il le fait comme un jeu, demain il veut en faire son métier.

Aller sur le terrain, sentir l'ambiance de la compétition, aller à la rencontre du public et des athlètes, voilà ce qui le fait vibrer.

Fidèle à sa génération, Julien n'attend pas que l'école lui serve les connaissances dont il aura besoin sur un plateau. Motivé, il apprend en autodidacte : quelques livres, une série de tutoriels, de bons copains qui ont les mêmes envies, un peu de matériel tout de même (drône, appareils photos, natels et ordinateur) et c'est parti !

Ainsi ils ont déjà créé quelques vidéos que vous pourrez retrouver sur Youtube : une sur le Gibloux, une autre sur les crèches que crée son Grand-Papa, la prochaine sera un clip sur un rappeur de la région. Les idées semblent ne pas lui manquer. Il me propose même de venir faire une vidéo lors des prochains championnats fribourgeois de Ski de fond des 23 et 24 février qui se dérouleront aux Monts de Riaz.

Mais qu'est-ce qui motive Julien à rejoindre le Sorens Infos ? « J'aime bien lire le Sorens Infos, lire les articles sur les gens du village ». « ça me fait plaisir aussi d'écrire pour le Village où je suis né et où j'habite ».

Julien, nous sommes ravis de t'accueillir, toi et ta belle énergie, parmi nous. Bienvenue à toi !

J'en profite pour dire à tous ceux et celles qui seraient eux aussi motivés à rejoindre le Sorens Info, que nous vous accueillons très volontiers dans l'équipe.

Pour Sorens Info,  
Gaëlle Grand-Clément

 **GESA** 125  
GRUYÈRE ÉNERGIE SA 1893 2018 ans

 ÉLECTRICITÉ

 INSTALLATIONS

 CHALEUR

 EAU

 ÉNERGIES DURABLES



A la source de votre énergie  
[www.gruyere-energie.ch](http://www.gruyere-energie.ch)

## DEUX NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE DE SORENS INFO

### Marilyn Stellini



Romancière et habitante de Sorens depuis 2016, c'est un véritable plaisir pour moi d'intégrer l'équipe de rédaction de Sorens Info.

Je suis née en 1986 dans l'Est de la France et ai grandi dans un magnifique village, dans l'Ain mais tout près de la frontière Savoisiennne, sur les abords d'un lac artificiel formé par un barrage, comme le lac de la Gruyère !

J'ai appris à lire très tôt, et à quatre ans, j'avais déjà très souvent le nez dans les livres : toutes les réécritures et adaptations possibles des contes de fées des frères Grimm ou de Charles Perrault, puis des policiers avec les séries « Alice Détective » ou le « Club des Cinq ».

Ce sont ces lectures qui m'ont donné le goût du fantastique, de l'historique, du polar, de la romance, bref, ce que l'on nomme « la littérature de genre ». Je la défends aujourd'hui en étant la présidente de l'Association GAHeLiG (Groupe des Auteurs Helvétiques de Littérature de Genre), qui regroupe une trentaine d'auteurs se distinguant dans les genres précités sur le territoire suisse.

Auparavant, et peu de temps après mon arrivée en Gruyère il y a presque une décennie, j'ai fondé, avec le soutien de mon mari, puis présidé trois éditions du Salon du livre romand, une manifestation littéraire qui est née à Bulle et se tient désormais à Fribourg.

2015 a vu la concrétisation d'un rêve : la parution du premier tome d'un diptyque historique qui explore les méandres des relations humaines, mais aussi le paradoxe de la superstition rurale dans le berceau de notre civilisation moderne : la Révolution industrielle du XIXe siècle, en Angleterre. Le tome 2, mettant en scène l'industrie de la vapeur et les difficultés d'être une femme avant l'égalité des droits, est paru en 2016. Deux autres romans, un fantastique, un contemporain, sont encore à paraître.

À tout bientôt dans le Sorens Info !  
Marilyn Stellini

## NAISSANCES



Nathan  
fils de Mme  
Carole Schmidt et  
de M. Stéphane  
Villoz est né le 5  
décembre

Charlène  
fille de Mme  
Joëlle Genoud et  
M. Mario Fratino  
est née le 14  
janvier

Thibault  
fils de Mme et M.  
Aurore et Olivier  
Cuenin est né le  
14 janvier

Nous  
souhaitons  
la bienvenue  
à ces bébés

Colin  
fils de Mme et M.  
Stéphanie et  
Claude Tercier  
est né le 5 février

Roméo, fils de Mme  
et M. Sophie et  
Guillaume Chassot  
est né le 18 février

## UNE FAMILLE SUR LA GLACE

Je suis allé à la rencontre de trois frères, trois sportifs du village. Loan 11 ans, Loïc 13 ans et Kylian Luder 15 ans, sont trois hockeyeurs passionnés par leur sport qu'ils pratiquent plusieurs fois par semaine grâce au soutien de leurs parents.



Loan

Pour Kylian, Loïc et Loan l'aventure a commencé en 2009 alors qu'ils avaient 5, 4 et 3 ans, dans le club de Guin, grâce à leur papa qui les a bercés dans le hockey, ce qui n'a pas déplu aux trois garçons. Le trio s'est déplacé aux Griffons en 2016 où Kylian joue toujours en novice au poste d'ailier gauche. C'est deux ans plus tard que le trio se sépare, car Loïc et Loan sont partis à Berne pour acquérir la mentalité suisse allemande. Ce changement implique un stress considérable après les cours et beaucoup de temps passé sur les routes ; environ 4 fois 70 minutes pour les entraînements, plus en moyenne 1h pour les matchs le week-end, tout ça sans sport-étude car certains cantons ne collaborent malheureusement pas ensemble. Ils ne peuvent donc pas participer aux entraînements le matin. Mais le trajet cache aussi de très bonnes choses, par exemple le débriefing de leur papa et les encouragements de leur maman après les entraînements, ce qui a certainement contribué à leur évolution.

Revenons en terre Fribourgeoise où Kylian s'entraîne 3 fois par semaine, le lundi, le mardi et le vendredi. Les entraînements se déroulent soit à Romont soit à Espace Gruyère. Comme tout sportif, l'ennui de se rendre à un entraînement où un match lui arrive de temps en temps mais l'école, quant à elle, ne lui pose aucun problème. Il faut donc certaines fois déconnecter de la glace, pour cela Kylian crée des vidéos, films et reportages avec sa troupe de quatre copains « Lmj Product » (dont je fais partie) que vous pouvez visionner sur YouTube. Ils vont aussi en famille faire du paddle au lac de Neuchâtel ou de la Gruyère pour profiter du soleil et aussi au Trampoline Park de Berne. Les trois gars aiment aussi sauter de mur en mur en faisant du parkour ou encore du ski en famille.

A Berne on retrouve nos deux hockeyeurs fous dans la plus grande patinoire de Suisse. J'ai cité la « PostFinance aréna ». C'est un lundi soir que j'ai eu la chance de suivre l'entraînement de Loïc. Celui-ci se sépare en deux parties soit une heure de renforcement et de course et ensuite une heure de technique sur la glace. Jouer en suisse allemande pour Loïc et Loan veut dire parler suisse allemand. Avant Guin ils ne parlaient pas un mot d'allemand mais ils ont appris sur le tas et maintenant les deux arrivent bien à communiquer avec leurs équipiers. Cela veut aussi dire qu'il faut se faire une place dans des structures suisse allemande dans laquelle il y a beaucoup de concurrence, mais c'est une victoire pour les deux ados qui ont maintenant leur place dans l'équipe numéro une Suisse. « C'est déjà une victoire pour moi d'être en sélection bernoise U14 » me livre Loïc après l'entraînement. Le plus petit de l'armada familiale se distingue de ses frères par son poste, ses frères marquent des buts, quant à lui il les empêche de rentrer dans la cage. Il s'inspire beaucoup de Léonardo Genoni, le gardien du CP Berne qui a une technique et une mentalité hors du commun. Loïc, lui, s'inspire de Mitch Marner des Toronto, équipe NHL (plus haute ligue de hockey dans le monde). Son rêve est d'ailleurs de se faire drafter\* dans cette ligue.

Kylian a décidé de rester à Bulle car il voulait jouer plus longtemps durant les matchs. C'est d'ailleurs ce qui a posé problème au début à Berne pour Loïc et Loan. Malgré ça Loan m'a dit que le plus beau match qu'il avait vécu était à Coire en demi-finale où ils avaient gagné en marquant à la dernière minute. Pourtant il n'avait pas beaucoup joué ce jour-là, mais l'ambiance a emporté tous les problèmes.

Domage qu'ils ne puissent pas avoir de l'aide avec sport-étude car, pourtant, ses frères motivés se déplacent en Suisse allemande pour évoluer au meilleur



Loïc

## UNE FAMILLE SUR LA GLACE (SUITE)

niveau, et comme me l'a dit Loïc, sortir de sa zone de confort, preuve qu'ils veulent se professionnaliser dans ce sport. Malgré cette situation, je crois énormément en eux car arriver à un tel niveau sans le soutien d'une structure de sport-étude...  
Chapeau Messieurs !

Voilà, j'ai été ravi d'approfondir mes connaissances dans ce sport et de vous les partager. C'est une famille unie, des parents qui mettent tout en œuvre pour la réussite de leurs enfants. Une belle famille que j'ai rencontrée, merci à eux. Quant à nous on se retrouve dans quatre mois pour une nouvelle belle histoire.

Pour Sorens Info,  
Julien Bard



Kylian

## LES PIC'NOTES

Concert-Spectacle  
Le Choeur des  
**Pic'Notes**  
vous présente  
**Qu'est c'qu'on fr'a  
quand on s'ra  
grand?**  
Petite Restauration  
Disco Kids le samedi  
Vendredi 24 mai à 19:30  
Samedi 25 mai à 18:00  
A la Salle Otavela à Hauteville  
infos sur [www.picnotes.ch](http://www.picnotes.ch)  
Chapeau à la sortie  
Sans réservation

« **Qu'est c'qu'on fr'a quand on s'ra grand ?** »,  
en voilà une question qu'elle est bonne !

A chaque âge de la vie, beaucoup de possibles... Mais également un certain nombre de contraintes...

Mais place au rire, au rêve et à la poésie... A travers son concert-spectacle annuel, le chœur d'enfants Les Pic'notes s'en donnera à cœur joie pour exprimer quelques pistes colorées à ce sujet...

Emmenés vocalement par leur directrice Sylvie Beaud, coachés par Jacques Beaud pour se mettre dans la peau des personnages de quelques sketches d'Ann Rocard, épaulés par un comité toujours aussi créatif, les trois groupes d'âge qui composent la troupe, de la 2H jusqu'à la fin du CO, vous préparent comme à l'accoutumée une soirée inoubliable... Qu'on se le dise !

Rendez-vous donc d'ores et déjà les **24 et 25 mai prochains** à la salle Otavela à Hauteville pour découvrir et applaudir les prestations de nos jeunes artistes ! Soirée sans réservation et à votre bon cœur.

Toute l'actualité des Pic'notes est à disposition sur le site internet [www.picnotes.ch](http://www.picnotes.ch).

La présidente, Gladys Monnier Baechler

Ouvert le dimanche matin  
**Boucherie Charcuterie Traiteur**  
**La Chaumière**  
**Jean-Marc Maillard**  
1642 SORENS - 026 915 27 29

**thedanceaerobics.com**  
*Venez danser, bouger*  
Le cours associe mouvement cardio-training,  
renforcement musculaires, stretching et relaxation.  
**Sorens : Lundi 20h00 à 21h00**  
**Riaz : Jeudi 8h30 à 9h30**  
**Info : Marie-Thérèse Ropraz 079/638.15.38**

**A propos des articles de Denis Romanens**



Tintin, « L'Affère Tournesol », p.28

Comment se remettrait le Paysage Culturel Fribourgeois et qui plus est Gruérien, si son répertoire se voyait amputé de titres tels que « dyu mon bi payi » ou, pire encore, « Le Lyoba » ? Simplement impensable ! C'est tout de même curieux comme le profane peut devenir sacré. Comme le vulgaire d'un temps peut faire des « fashion victims » dans un autre. Curieux comme la nature humaine peut être, à ce point, pétrie de contradictions.

Ainsi les deux chants cités, qui s'exportent au loin et font la renommée, la fierté ou la caricature – c'est selon – de notre région, sont écrits et interprétés en Patois. Une langue qui fût – il n'y a pas si longtemps encore – mal aimée, raillée et même interdite. Une langue longtemps pensée – par des soi-disant bien-pensants – comme un verbiage associé aux rustres, voire aux « crétins des Alpes ». Un dialecte qui, malgré tout, n'en finit pas de renaître de ses cendres en gonflant le cœur des Armaillis, ou de toutes celles et tous ceux dont une part des racines s'y réclame.

Nous sommes nombreux, très nombreux même, dans nos contrées à entretenir encore un lien direct ou de mémoire avec ce peuple de la Terre des Alpagnes. À notre époque peut-être encore plus que par le passé, cette appartenance, ce lien avec notre histoire ou celle de nos aïeux, nous sommes tout aussi nombreux à envisager de la renforcer, de la valoriser et de la partager.

C'est mû par le besoin de se transmettre que Denis Romanens – alias Dèni a Lèon dè Potson – s'est offert, voici maintenant bientôt cinq ans, d'égayer notre journal local avec, à chaque tirage, un texte en Patois. Un sujet léger et souvent drôle, qu'il s'efforce de traduire scrupuleusement en Français dans la colonne juxtaposée. Le temps passant, au fil des numéros du Sorens Info et devant le peu d'écho produit par ses diffusions, Denis Romanens en est venu à douter de sa légitimité à poursuivre dans cette voie.

Un Sorensois, de l'aveu même de certains natifs du village, est un peu taiseux et il n'est pas toujours aisé de savoir ce que son froncement de sourcils peut bien vouloir dire.

Pour être clair, nous ne doutons pas, au sein du Comité de rédaction de Sorens Info, de l'intérêt, la pertinence de maintenir un texte en Patois dans nos colonnes. Cependant, pour donner quittance au questionnement de Denis et dans le cadre de la préparation du précédent numéro – le No 102 – nous avons imaginé un petit stratagème en espérant susciter une réaction parmi vous, nos lecteurs. Dans le but de revaloriser la présence d'un article en Patois dans notre gazette, nous avons cherché à la faire « briller » par son absence ! Et pour formaliser cette absence, nous avons remplacé la traditionnelle « Photo mystère » par la question - mystère - suivante: « **Savez-vous quelle contribution ne figure pas dans cette édition ?** »



Denis Romanens, croqué en 2007 dans son rôle de « crieur »

En définitive si cette « Question mystère » a soulevé quelques réponses – dont certaines correctes – et un gagnant du concours, il serait peu judicieux d'en tirer une analyse quant à votre attachement au Patois ! Aussi, avant de prêter ma plume à Denis pour qu'il vous le dise encore mieux dans la langue des Armaillis, sachez, Chères Lectrices et Chers Lecteurs, que nous sommes toujours ravis – au Comité de Sorens Info – de pouvoir compter sur votre instigation quant aux choix, aux orientations prises par ce journal. À l'heure d'Internet, des Assemblées Communales ou des Fenêtres de l'Avent, nous trouverons bien des occasions pour récolter vos appréciations! D'avance Merci pour vos précieux retours, vos contributions.

Pour Sorens Info, Frédéric Portner

**Après tirage au sort, la gagnante du concours est Loreline Jenni qui est invitée à venir retirer son gain de Fr. 20.- au bureau communal**

### A vouthrè pyonmè

Y rèmaorhio la rèdakchion dè Chorin-Info po no vouèrdao ounna piahe po le patè.

Mè chu dèmandao, po pao ihre innoyà, che fayi pao partadji ha billota avu di j'ôtro.

Din la Grevire, ti lè dechando, Deché-Delé propoujè dou ou trè pyionmè.

Adon , portyè pao, vo èmi dou patè, a tsakon chon toua, ékrire po Chorin-Info. Dinche a totè lè chayètè dè la gajèta dè Chorin, on arè la chorèprècha .

Po lè j'intèrèchi, vo pouédè mè bahi on kou dè fi :  
079 230 50 25

Dèni a Léon dè Potson

### A vos plumes

Je remercie la rédaction de Sorens-Info pour nous laisser une place pour le patois.

Je me suis demandé, pour ne pas être ennuyeux, s'il ne fallait pas partager ce billet avec d'autres.

Dans la Gruyère, tous les samedis, Deché-Delé propose 2 ou 3 plumes.

Alors pourquoi pas, vous amis du patois, à chacun son tour, écrire pour Sorens-Info. Ainsi à toutes les sorties du journal de Sorens, on aura la surprise.

Pour les intéressés, vous pouvez m'appeler :  
079 230 50 25

Denis à Léon de Potzon

## IL ÉTAIT UNE FOIS LE COMMERCE À SORENS

Alors que Sorens a longtemps compté autour de 800 habitants, entre 1880 et 1950 (662 en 1850 et 672 en 1960), le village frôle les 1.200 habitants à ce jour. Le nombre des commerces, comme on l'a vu dans Sorens Info No 98, s'est réduit aujourd'hui à deux (La Chaumière et Le 101).

Alors que l'on dénombrait, durant la 1ère moitié du 20ème siècle, 6 épiceries, 3 boulangeries, 2 laiteries et une boucherie, sans compter 2 bistrotts et 3 pintes, soit 17 commerces. C'est donc 4 fois plus qu'aujourd'hui, pour une population d'un tiers inférieur (et on n'a rien dit encore du cordonnier, des forgerons, des scieries et de l'abattoir).

C'est qu'en leur temps, les habitants des villages étaient beaucoup plus sédentaires, ne possédaient pas encore de véhicules à moteur, étaient donc beaucoup plus dépendants de ce qu'offrait le commerce local (seules les villes comptaient des « grandes » surfaces et des magasins spécialisés, de vêtements par exemple). Les habitants vivaient plus en autarcie, des produits de leur jardin et de leur basse-cour ou de la ferme. En effet, chaque foyer, ou presque, avait jusque dans les années 50, une écurie, des poules et des lapins, notamment. Avec Maurice Ayer, natif de Sorens, y ayant fait ses classes et ayant occupé par deux fois un siège au Conseil communal, on a essayé d'en faire le tour, dans leur localisation et dans leur diversité.

Il faut préciser encore que les commerces n'étaient pas que des lieux d'approvisionnement, mais également des lieux de socialisation où on se rencontrait pour bavarder et pour échanger les dernières informations locales. Selon où on habitait, en haut ou en bas du village, on fréquentait tel ou tel commerce. Parfois aussi, selon ses affinités. Mais on allait souvent un peu chez tous.

Il faut dire encore que ces boutiques étaient de petites surfaces, à tel point qu'il fallait parfois traverser la route pour aller chercher quelque chose que l'on avait entreposé dans une pièce d'un autre immeuble, en face.

En s'aidant de la carte ci-dessous pour s'orienter et en partant du bas du village, au carrefour des Versanes avec la route principale, on trouvait :

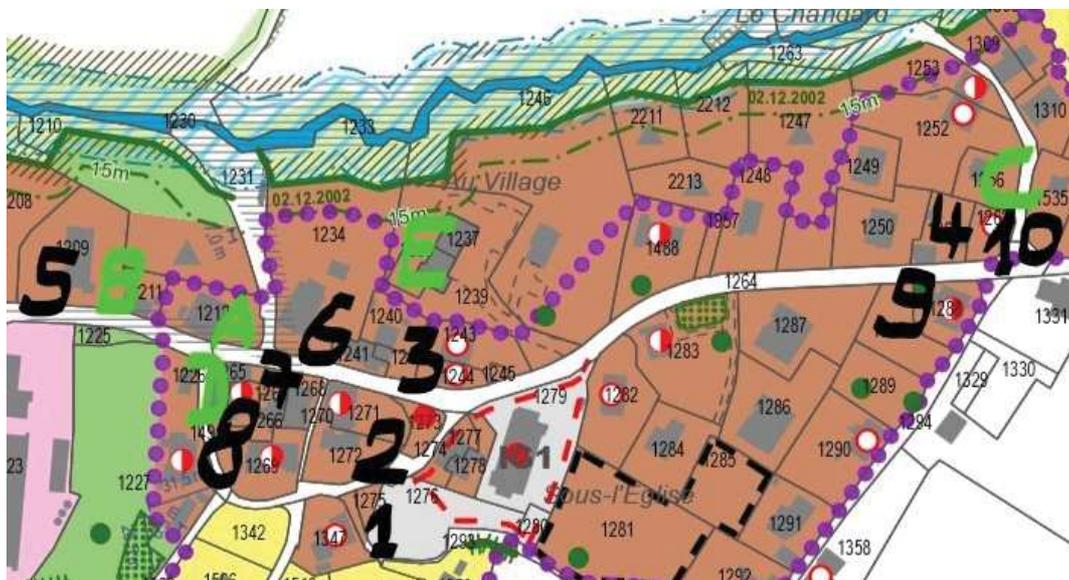
**(4) « Chez Kaiser »,** boulanger singinois, un fin guidon paraît-il. Il tenait, à côté des articles de boulangerie, un peu de confiserie, notamment ses fameux pains d'anis. Et il fut le premier à vendre des glaces-maison (25 ct la grande !).

Mais le cœur du commerce, véritable centre commercial du village, occupait les bâtiments sis de part et d'autre de la route principale (grosso modo autour de la place centrale du village actuel) et une partie des branches du chemin de la Paix :

**(1) « Chez la Marceline au Franz »,** bien placée en face de l'Eglise, et qui faillit bien partir en fumée, un samedi soir de mars 1956, alors que l'on avait chauffé au maximum pour affronter un froid sibérien de près de moins 30 degrés ! Au début de l'hiver, avant Noël, elle proposait des harengs fumés dans une grande caisse en bois. La surface était modeste, faiblement éclairée, où on ne proposait que des denrées coloniales, comme on disait alors, à l'exclusion des fruits et légumes et des produits laitiers.

**(2) « Chez Bertha »,** à deux pas de l'autre côté du chemin, on tenait le même assortiment, sur une surface encore plus petite...

**(7) « Chez Noëlle »** (à l'emplacement du 101 actuel) fut l'enseigne éphémère de la fille de Bertha qui, en fait, succéda à sa mère quand celle-ci ferma boutique, avec le même assortiment. La vieille bâtisse, délabrée, et alors qu'elle ne servait plus d'épicerie, brûla complètement, à la fin des années 70, alors que ses propriétaires avaient chauffé à blanc, encore du fait d'un froid extrême. C'est René Tornare qui racheta pour ouvrir le magasin que l'on connaît encore aujourd'hui.



**(8) « Chez Jean Tornare »** (le père du susnommé) se situait dans la ruelle qui monte devant l'actuel « Cercle ». L'assortiment était plus élaboré et comprenait des produits frais, dont des primeurs, du café, des glaces, en particulier. Il ferma boutique lorsque son fils ouvrit sur la route principale.

**(9/10) « Chez la Mariette »**, une épicerie rudimentaire, humide et froide. Une affaire de famille. Une partie de l'assortiment se trouvait justement de l'autre côté de la route. Le loyer était de Fr. 10.- par mois ! On y trouvait aussi un peu de mercerie (tissus, rideaux, laines)

**(11) « Chez Julia »** (hors carte) dans le quartier de Malessert, était aussi une épicerie rudimentaire qui servait aux gens d'en-haut et qui vendait également un peu de mercerie. Julia tenait aussi un petit débit de vin, destiné aux ouvriers agricoles...



Côte à côte: Le Cercle et le Magasin Tornare

### **(3/5) Encore 2 boulangeries:**

**La 1ère**, dans l'habitation de Mme Denise Philipona, tenue successivement, par Pégaitaz, puis par Cholet et, enfin, par Pittet, tous boulangers, jusque dans les années soixante. On y trouvait du pain bien sûr, mais aussi des pièces sèches. On livrait à domicile, au moyen d'une charrette tirée par un chien. Il arrivait qu'après plusieurs petits verres aimablement offerts au livreur, le chien devait rentrer d'instinct et reconduire son maître à bon port, couché au fond de la charrette, ou au prochain bistrot, où le chien attendait patiemment son maître, attaché à un piquet...

**La 2ème**, « **Chez Prin** », située à hauteur de chez Comi. Le patron-boulangier livrait jusqu'à Vuippens, à vélo. Lui aussi, en grandes difficultés à son retour, aviné par quelques verres de trop. Après son décès, sa veuve tint un temps le magasin transformé en épicerie et vente de pain. Puis Comi le reprit et le géra quelque temps.

**(6) Une boucherie, « Chez Fredo »**, située à l'emplacement du pressing actuel, était alimentée par les bêtes qui étaient tuées sur place, dans un petit local équipé pour cela. Fredo livrait aussi à domicile, notamment pour la Bénichon, où il passait de ferme en ferme

**(A/D)** Chacun connaît les 2 Bistrots: « **L'Union** » et « **Le Cercle** » dont la riche histoire reste encore à écrire, tant ils ont marqué la vie du village dans la 2ème moitié du 20e siècle

**(C/B/E)** Par contre, on connaît moins l'origine et l'histoire de ce qu'il est convenu d'appeler « **Les Pintes** », au nombre de trois, qui se trouvaient sur le chemin d'Avry-Gumefens-Sorens-Marsens-Riaz-Bulle et qui servaient de relais pour les paysans et autres marchands qui se rendaient aux foires et aux marchés de Bulle, notamment, où l'on se rendait en chars attelés, par des chemins non goudronnés alors (le goudronnage dans le village n'intervint que dans les années 50), chars tirés par des chevaux qui connaissaient si bien le chemin qu'ils étaient capables de ramener seuls leur maître à domicile.

- La 1ère de ces pintes se situait au carrefour des Versannes et de la route principale.
- La 2ème à proximité du Cercle et
- La 3ème à l'endroit où habite Maurice Ayer.

On y vendait et on y consommait une fameuse piquette, sensée étancher les soifs les plus solides...

Au-delà de la description de ce riche tissu économique et commercial, issu de la mémoire de Maurice, c'est tout une tranche de l'histoire de la vie d'alors que l'on découvre, qui couvre les 100 à 200 dernières années de notre région.

C'est volontiers que nous publierions d'autres souvenirs et anecdotes dans ce contexte, voire des photos de cette époque s'il en existe encore (les deux présentées ici étant tirées de Google).

Contribution pour Sorens Info  
François Jeanprêtre



### Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 17 mai 2018
2. Foyer Saint-Joseph / Budgets 2019
  - 2.1. Budget de fonctionnement - Rapport de la Commission financière
  - 2.2 Budget d'investissements - Rapport de la Commission financière
  - 2.3. Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements
3. Présentation de la planification financière
4. Commune / Budgets 2019
  - 4.1. Budget de fonctionnement - Rapport de la Commission financière
  - 4.2. Budget d'investissements - Rapport de la Commission financière
    - 4.2.1. Réfection de la Route des Prarys
    - 4.2.2. Remplacement d'une conduite d'eau potable, secteur Chemin de la Paix – Rte des Versanes
    - 4.2.3. Amélioration du réseau communal d'eau potable
  - 4.3. Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements
5. Adoption du nouveau règlement communal sur le droit de cité communal
6. Modification des statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère – Approbation
7. Informations et divers

*Le tractanda ne fait l'objet d'aucune remarque.*

### 1. Procès-verbal de l'assemblée du 17 mai 2018

Le procès-verbal n'est pas lu, étant publié dans le journal communal Sorens Info no 100 de juin 2018, en version provisoire sur le site internet et consultable au bureau communal.

M. Jean-Pierre Gay se réfère à son intervention et relève que sa demande de goudronnage de l'accès à la déchèterie des branches n'a pas été précisée dans le procès-verbal.

*Mis au vote le procès-verbal est approuvé à l'unanimité*

### 2. Foyer Saint-Joseph / Budgets 2019

#### 2.1. Budget de fonctionnement – Rapport de la Commission financière

M. Bertrand Ansermot présente le budget de fonctionnement du foyer St-Joseph, basé sur 25 lits EMS et 15 lits AOS. La masse salariale, les charges sociales ainsi qu'une partie de la formation sont prises en charge par l'Etat.

Le budget de fonctionnement présente un bénéfice de Fr. 51'704.50 grâce à l'augmentation de Fr. 2.-/jour et par résident pour l'hébergement EMS et AOS.

Les principales différences sont :

#### Charges

- Salaires EMS et AOS : diminution de Fr. 49'000.-
- Salaires d'exploitation : augmentation de Fr. 18'000.-
- Autres charges d'exploitation : diminution de Fr. 74'000.-
- Aliments, boissons : le budget est maintenu
- Ménage : le budget est maintenu
- Administration : mise à jour du programme SIMS et achat de 3 tablettes

#### Recettes

- EMS et AOS : en augmentation de Fr. 74'577.-
- Autres recettes, comprenant la vente de médicaments et autres frais facturés aux résidents ainsi que les prestations à des tiers : en diminution de Fr. 123'630.-

Pour la Commission financière, M. Emanuel Schornoz relève avoir examiné le budget de fonctionnement du foyer St-Joseph. Elle constate que le budget projeté un bénéfice de Fr. 51'704.50 pour un total de charges de Fr. 4'038'710.50. La baisse de Fr. 95'211.15 provient de l'annulation de la charge des médicaments, dorénavant acquis par les résidents et remboursés par leurs caisses-maladie. L'indexation et les augmentations du personnel à charge du compte d'exploitation s'élève à Fr. 25'751.-. Les recettes sont en diminution de Fr. 138'480.- provenant de la facturation des médicaments. Les taxes d'hébergement présentent une augmentation de Fr. 2.- pour les lits EMS et AOS. La Commission financière remercie la directrice et la Commission administrative du foyer et propose à l'assemblée d'accepter le budget.

A M. René Tornare qui s'inquiète de l'avenir du foyer St-Joseph, M. Stéphane Ropraz précise que la Commune fait partie d'une nouvelle Association pour les EMS de la Gruyère. Les nouvelles lois (dont Seniors+) modifieront passablement d'éléments pour l'avenir des EMS. Le sujet est en cours d'évaluation tant par la préfecture, les communes et le Réseau Santé Social. M. Stéphane Ropraz relève que le site de Pringy a été retenu pour la construction d'un nouvel EMS. A futur, des pôles de compétences seront définis, dont Sorens pour la partie rive gauche du district. Il profite de

saluer M. Bertrand Oberson, responsable de projet au Réseau Santé Social, en charge notamment de cette problématique.

## 2.2. Budget d'investissements – Rapport de la Commission financière

M. Bertrand Ansermot présente les investissements prévus qui seront entièrement financés par les fonds propres du foyer, à savoir :

- La rénovation des sols en lino de 5 chambres et 3 WC de l'ancien bâtiment  
Montant de l'investissement Fr. 16'100.-
- L'achat de matériel de nettoyage imprégné, soit 4 grands et 2 petits chariots de nettoyage  
Montant de l'investissement Fr. 15'000.-
- Remplacement du steamer de la cuisine servant journellement pour cuire et régénérer les aliments  
Montant de l'investissement Fr. 12'000.-
- Migration du serveur d'alarme Mitel, y-compris la centrale informatique. Ce système gère également le système d'appel malade GETS et est nécessaire pour la sécurité des résidents  
Montant de l'investissement : Fr. 23'000.-

Au nom de la Commission financière, M. Emanuel Schornoz relève que les investissements s'élèvent à Fr. 66'100.- et sont financés par les fonds propres du foyer. La Commission financière recommande à l'assemblée d'accepter le budget d'investissements.

Aucune question n'étant soulevée, M. Stéphane Ropraz propose de passer aux votes.

## 2.3. Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements

1er vote : « Acceptez-vous l'investissement pour la rénovation des sols en lino, pour un montant de Fr. 16'100.- ? »

*L'investissement est accepté à l'unanimité*

2ème vote : « Acceptez-vous l'investissement pour l'achat chariots de nettoyage, pour un montant de Fr. 15'000.- ? »

*L'investissement est accepté à l'unanimité*

3ème vote : « Acceptez-vous l'investissement pour le remplacement du steamer, pour un montant de Fr. 12'000.- ? »

*L'investissement est accepté à l'unanimité*

4ème vote : « Acceptez-vous l'investissement pour la migration du serveur d'alarmes Mitel, pour un montant de Fr. 23'000.- ? »

*L'investissement est accepté à l'unanimité*

5ème vote : « Acceptez-vous le budget de fonctionnement 2019 du foyer St-Joseph tel que présenté avec un excédent de produits de Fr. 51'704.50 ? »

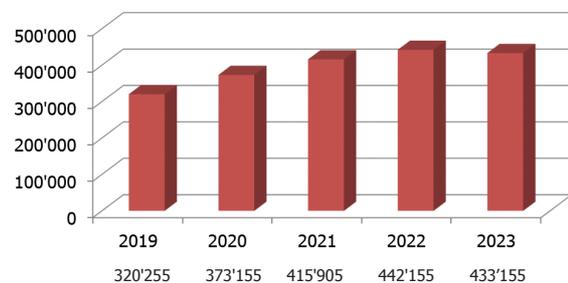
*Le budget de fonctionnement est accepté à l'unanimité*

M. Stéphane Ropraz remercie la Commission administrative composée de M. Bertrand Ansermot, Président, et de Mmes Natacha Rumo et Valérie Portner, Mme Monique Haesevoets, Directrice, ainsi que tout le personnel du foyer.

## 3. Présentation de la planification financière

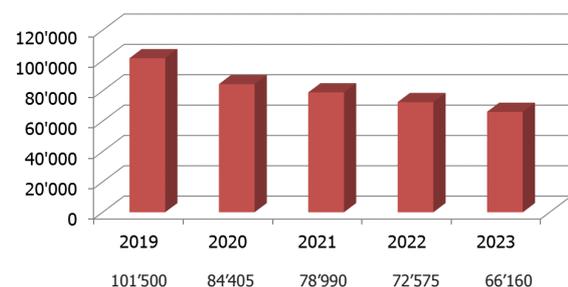
M. Damien Romanens présente la planification financière pour la période de 2019 à 2023

Evolution des amortissements obligatoires



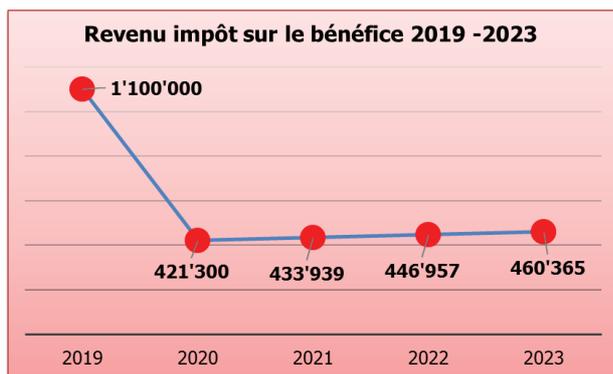
Dès 2019 l'amortissement de l'école est pris en compte pour un montant de Fr. 135'000.-. Dès 2020, les amortissements des derniers investissements augmentent le montant total. Sous réserve des résultats des années 2018, 2019 et 2020, des amortissements supplémentaires pourraient être prévus. La charge de la planification serait alors allégée.

Evolution des intérêts de la dette de 2019 à 2023



Dès 2019, les intérêts de la dette de l'école sont pris en compte pour un montant de Fr. 135'000.-.





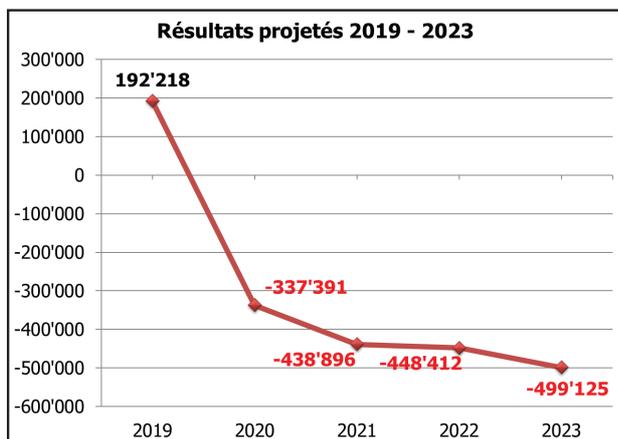
M. Damien Romanens précise que les chiffres provisoires qui nous ont été transmis par l'Etat concernant le projet fiscal 2017 laisse entrevoir une perte considérable des recettes de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales dès 2020. Cette forte baisse influence directement les résultats projetés de la planification financière. Les résultats projetés se présentent comme suit :

La réserve constituée sur les comptes 2016 et 2017, de Fr. 2'150'000.-, devrait être suffisante pour nous prémunir en grande partie d'une influence dévastatrice de l'entrée en force d'une telle loi. Le déficit projeté par rapport aux charges est, pour 2020 de 6.19%, pour 2021 de 7.77% et, dès 2022, de plus de 8%. La limite maximale de déficit autorisée étant de 5% des charges, des prélèvements à la réserve devront être opérés afin d'équilibrer les budgets. Dès 2025, l'IPF devrait être en corrélation avec les rentrées fiscales équilibrant ainsi le budget.

#### 4. Commune / Budgets 2019

##### 4.1. Budget de fonctionnement – rapport de la Commission financière

M. Damien Romanens présente le budget et donne une vue d'ensemble du budget de fonctionnement, présentant un bénéfice de Fr. 192'218.80.



Les principaux écarts par rapport au budget 2018 sont :

- Administration : augmentation de Fr. 41'464.77 en raison du renouvellement du parc informatique et de l'engagement d'un nouvel employé édilitaire ;
- Ordre, sécurité : diminution de Fr. 15'990.- étant donné qu'aucun achat conséquent n'est prévu pour le CSP ;
- Enseignement, formation : augmentation de Fr. 164'230.95, en raison de la nouvelle école et du CO de Riaz ;
- Culture, sport et loisirs : ce poste reste stable bien que le Conseil communal propose d'entretenir le terrain de foot, par contre, la subvention est annulée ;
- Transports et communications : diminution de Fr. 149'035.15. Aucun entretien particulier des routes n'est prévu ;
- Protection de l'environnement, aménagement : augmentation de Fr. 49'765.15. Les montants importants relatifs aux infrastructures EP/EU sont prévus en investissement. La différence des recettes de Fr. 70'000.- provient de l'équilibre du poste épuration qui ne peut pas être effectué en raison d'un manque de réserve.
- Economie publique : augmentation de Fr. 15'431.91. Un montant de Fr. 18'000.- est prévu en vue de l'obtention du label « Cité de l'énergie » ;
- Finances et impôts : Au vu des rentrées fiscales ces dernières années, le revenu des impôts a augmenté d'env. Fr. 400'000.-. Un montant de Fr. 15'000.- a été prévu pour la mise en valeur du terrain à bâtir de l'ancien terrain de foot.

M. Damien Romanens relève que l'indice potentiel fiscal (IPF) augmente, en 2019, de 3.14% par rapport à 2018, progression qui impacte directement nos participations aux charges régionales.

Les charges liées cantonales et régionales représentent 60% du total des charges. Les charges communales ne représentent qu'un tiers du total de Fr. 4'880'000.-. Les charges liées cantonales ont augmenté de 3.63%, tandis que les charges liées régionales ont augmenté de 6.88%, sans tenir compte des charges devant être couvertes par les taxes et des charges liées à l'école primaire. Les charges du cercle scolaire sont partiellement compensées par la location au cercle scolaire de la halle de gym et les 3 salles de classes, en tenant compte de la valeur ECAB des bâtiments. Au niveau des charges communales, l'augmentation des charges du personnel représente le nouveau poste édilitaire de M. David Jaquier. Le renouvellement du parc informatique impacte la progression du poste biens, services et administration. Les intérêts des dettes sont en baisse tandis que les amortissements augmentent.

Désignation	Budget 2019		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration	546'036.85	90'777.90	489'696.59	75'902.41
Ordre public, sécurité	150'977.20	54'250.00	170'217.70	57'500.00
Enseignement, formation	1'704'095.70	149'000.00	1'449'137.75	58'273.00
Culture, sports, loisirs	260'262.50	169'260.00	264'969.30	169'260.00
Santé	471'810.65	5'000.00	458'338.70	5'000.00
Prévoyance sociale	504'657.50		502'604.50	
Transports, communications	320'902.85		469'938.00	
Envir, aménag du territoire	638'144.60	497'265.90	657'901.30	566'787.75
Economie publique	58'234.40		42'802.49	
Finances et impôts	777'672.40	4'659'459'65	693'654.80	4'239'221.02
Totaux	5'432'794.65	5'265'013.45	5'199.261.13	5'367'468.46
<b>Bénéfice</b>	<b>192'218.80</b>		<b>168'207.33</b>	

L'approvisionnement en eau présente un total de charges de Fr. 236'865.90, contre des revenus pour Fr. 190'000.00, soit un taux de couverture de 81%. La différence de Fr. 46'865.90 est prélevée à la réserve.

La protection des eaux dût par un déficit de Fr. 48'104.95, pour un total de charges de Fr. 89'104.95 et un total de produits de Fr. 131'000.00, soit un taux de couverture de 73.14%. Etant donné qu'il n'y a pas de réserve, aucun prélèvement n'est possible. Le compte devrait toutefois s'équilibrer, aussi un nouveau règlement sera présenté afin de répondre aux exigences légales.

Les ordures ménagères présentent un déficit de Fr. 53'819.20, soit un taux de 67.15%. Le canton n'exige pas une couverture à 100%.

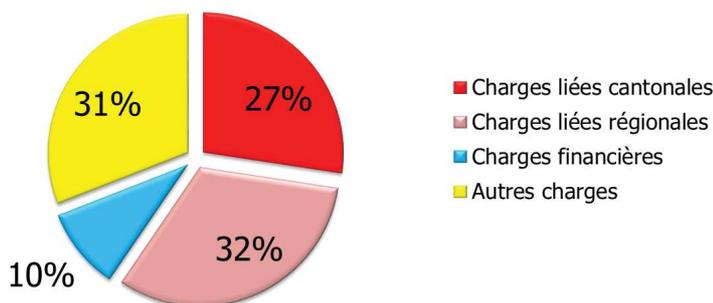
Le total des recettes s'élève à Fr. 5'031'439.-, dont 78% proviennent des impôts, 58% des personnes physiques et 28% des personnes morales. Le solde provient de la contribution immobilière, des impôts irréguliers et des impôts sur les véhicules. Selon la statistique fiscale de 2016, l'impôt moyen par habitant de notre Commune est de Fr. 2'545.-, soit en-dessous de la moyenne du district, du canton et des communes voisines.

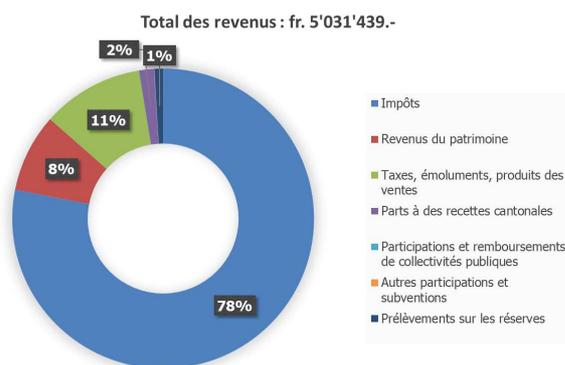
La moyenne du district par habitant est de Fr. 888.- pour les charges régionales, alors que pour notre Commune, elle est de Fr. 1'018.-. Elles sont utilisées à raison de Fr. 14.- pour les sports, Fr. 26.- pour l'ARG, Fr. 31.- pour le Service des curatelles, Fr. 126.- pour le Service social, Fr. 255.- pour la santé et Fr. 566.- pour l'éducation. Le coût par habitant aux dépenses cantonales est de Fr. 1'328.- et la contribution à la péréquation pour 2019 est de Fr. 158'216.-.

Hormis l'impôt, les revenus proviennent des locations des parchets, du restaurant et des appartements de l'Union et du foyer St-Joseph.

Au nom de la Commission financière, M. Emanuel Schornoz relève que le budget 2019 présente un bénéfice de Fr. 192'218.80, en raison d'une estimation prudente des recettes qui sont en augmentation de Fr. 453'069.- dont Fr. 420'238.- pour les finances et impôts. Les autres différences proviennent de l'augmentation des locations de la halle de gym et d'une réduction du prélèvement aux réserves. Les charges du budget 2019 augmentent de Fr. 233'533.-. L'augmentation de l'IPF implique une contribution plus importante à la péréquation des ressources pour Fr. 44'000.-. La Commission financière propose à l'assemblée d'accepter le budget 2019.

Proportion des charges liées par rapport à l'ensemble des charges





M. René Tornare a constaté qu'un montant de Fr. 11'000.- est prévu pour le terrain de foot, sachant que la zone est polluée. M. Damien Romanens précise qu'il s'agit de l'entretien courant du terrain de foot, par contre le don de Fr. 5'000.- est supprimé. Mme Elsa Gendre relève que le site no 2153-0113 « terrain de football » a été classé par courrier du SEN du 18 janvier 2017 sans nécessité de surveillance ni assainissement. Les mesures effectuées au sens de l'OSites peuvent dès lors être considérées comme terminées.

M. Damien Romanens précise à M. René Tornare que les lecteurs à distance pour les relevés d'eau ont dû être remplacés. Le fournisseur a versé une contribution à la Commune pour effectuer les travaux.

## 4.2. Budgets d'investissements – Rapport de la Commission financière

### 4.2.1. Réfection de la route des Prarys

M. Jacques Privet précise que, dans le cadre de sa planification sur l'entretien et les réfections des routes communales à court, moyen et long terme, le Conseil communal souhaite procéder à la réfection de la route des Prarys sur une distance d'environ 1'200 m.

#### Financement

Montant de l'investissement	Fr.	390'000.00
Amortissement 10%	Fr.	39'000.00
Intérêt, taux moyen 2%	Fr.	7'800.00
Charge annuelle	Fr.	46'800.00

### 4.2.2. Remplacement d'une conduite d'eau potable, secteur Ch. de la Paix – Rte des Versanes

M. Matthieu Donzallaz relève que, dans ses investissements relatifs aux conduites d'eau potable, la Commune doit prioriser les tronçons les plus anciens qui présentent des risques de rupture. Les premiers à renouveler sont ceux se trouvant dans une zone touchée par des travaux en surface. Pour 2019, il n'y a pas de travaux routiers prévus. Toutefois en raison de revêtement de surface d'un secteur privé et des accès à la parcelle, une ancienne conduite en éternit, du secteur chemin de la Paix – route des Versanes, doit être remplacée et son tracé sera modifié.

#### Financement

Montant de l'investissement	Fr.	160'000.00
Amortissement 4%	Fr.	6'400.00
Intérêt, taux moyen 2%	Fr.	3'200.00
Charge annuelle	Fr.	9'600.00

### 4.2.3. Amélioration du réseau communal d'eau potable

M. Matthieu Donzallaz précise que cet investissement comprend 3 objets liés, dont un lié aux contraintes et aux normes légales de l'ECAB, pour deux infrastructures à pérenniser.

- Pose d'une 2ème pompe au réservoir des Marais pour Fr. 17'500.-. Le réservoir d'eau potable alimente une majeure partie de la Commune et une 2ème pompe évitera des désagréments en cas de panne de la 1ère pompe afin d'assurer l'approvisionnement en tout temps.
- Pose de compteurs aux entrées et aux sorties du réservoir des Marais pour Fr. 5'500.- afin de maîtriser les flux entrants et sortants, en lien avec la facturation et la maîtrise des fuites sur une partie du réseau communal.
- La couverture incendie de la Commune, soit l'extension du réseau des bornes hydrantes pour Fr. 27'500.- L'ECAB demande de couvrir les zones constructibles en service incendie et dans des endroits où les constructions sont récentes. Il y a des manquements. A ce jour, le réseau est quasiment couvert. Il manque 4 bornes hydrantes. L'investissement est nécessaire pour une couverture optimale.

#### Financement

Montant de l'investissement	Fr.	55'000.00
Amortissement 15%	Fr.	8'250.00
Intérêt, taux moyen 2%	Fr.	1'100.00
Charge annuelle	Fr.	9'350.00

La Commission financière a pris connaissance des investissements prévus, à savoir la réfection de la route des Prarys, l'amélioration du réseau d'eau potable ainsi que le remplacement d'une conduite EP. Ils sont financés par la trésorerie de la Commune et auront un impact dans la planification financière dès 2021 au niveau des amortissements obligatoires de Fr. 53'650.-, largement absorbables par le budget communal. La Commission financière propose à l'assemblée d'accepter ces investissements.

M. René Tornare s'inquiète d'un éventuel déplacement du captage entre Echarlens et Marsens. M. Stéphane Ropraz précise que la Commune a plusieurs sources d'approvisionnement dont les sources communales et

une connexion avec le réservoir des Monts de la Commune de Pont-en-Ogoz. La Commune est également membre de l'ACAPE qui exploite la zone de pompage entre Echarlens et Marsens. Le réseau prévoit que, si nécessaire, nous puissions être approvisionnés par l'eau de Bulle (Eau Sud). A la demande du Service de l'environnement, une étude a été faite et il s'avère que le captage est trop proche de la route, ce qui pourrait impliquer, dans le futur, un déplacement de la zone. M. Matthieu Donzallaz précise que, dans le cadre de l'ACAPE, l'impact financier du déplacement du captage a été étudié et il s'avère que les coûts tels que connus à ce jour, pourront être absorbés dans la comptabilité de l'Association par emprunt.

#### 4.3. Vote final du budget de fonctionnement et des investissements

1er vote : « Acceptez-vous l'investissement et le financement pour la réfection de la route des Prays, pour un montant de Fr. 390'000.-, tel que présenté ? »

*L'investissement est accepté à l'unanimité*

2ème vote : « Acceptez-vous l'investissement et le financement pour le remplacement d'une conduite d'eau potable, secteur Chemin de la Paix – Route des Versanes, pour un montant de Fr. 160'000.-, tel que présenté ? »

*L'investissement est accepté à l'unanimité*

3ème vote : « Acceptez-vous la demande de crédit et le financement pour l'amélioration du réseau communal d'eau potable, pour un montant de Fr. 55'000.-, tel que présenté ? »

*L'investissement est accepté à l'unanimité*

M. Damien Romanens présente le budget des investissements intégrant les reports.

4ème vote : « Acceptez-vous le budget d'investissements 2019 tel que présenté ? »

*Le budget d'investissements est accepté à l'unanimité*

5ème vote : « Acceptez-vous le budget de fonctionnement 2019 tel que présenté, avec un excédent de produits de Fr. 192'218.80 ? »

*Le budget de fonctionnement 2019 est accepté à l'unanimité*

#### 5. Adoption du nouveau règlement communal sur le droit de cité communal

Mme Natacha Rumo précise que l'adaptation du règlement est due aux nouvelles lois et règlements cantonaux sur le droit de cité fribourgeois. Certains articles ont été modifiés et les moluments sont en partie adaptés.

*Mis au vote, le nouveau règlement communal sur le droit de cité communal est accepté à l'unanimité*

#### 6. Modification des statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère

Mme Natacha Rumo relève que la modification des statuts est due à l'entrée en vigueur des nouvelles lois et bases légales du concept Seniors+, entrées en vigueur en juillet 2016, la loi sur les prestations sociales du 1er janvier 2018 et de la loi sur les indemnités forfaitaires du 1er janvier 2018. Les principales modifications concernent la limite d'endettement, qui passe de 30 millions à 80 millions, et la limite de la trésorerie qui passe de 3 millions à 10 millions.

*Mis au vote, les nouveaux statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère sont acceptés à l'unanimité*

#### 7. Informations et divers

Mme Elsa Gendre informe l'assemblée que le plan d'aménagement local planifie le territoire communal pour les 15 prochaines années. La mise à l'enquête complémentaire a été publiée dans la Feuille officielle no 13 du 4 mai 2018 et a suscité plusieurs oppositions qui ont été traitées par l'exécutif communal. Le 3 décembre 2018, le Conseil communal a adopté les plans et leur réglementation et rendu des décisions sur les oppositions non liquidées. Elles peuvent faire l'objet d'un recours auprès de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC). Il appartiendra à cette autorité de statuer sur les recours et d'approuver le PAL. Les mesures qu'elle entendrait ne pas approuver et celles qu'elle comptait prendre dans sa décision d'approbation et qui ne figuraient pas dans le dossier d'enquête publique seront publiées afin que les intéressés puissent préalablement se déterminer (droit d'être entendu). Le Conseil communal ne manquera pas de tenir la population informée de la suite de ce dossier qui se trouve actuellement auprès de l'Autorité cantonale.

#### Budget des investissements

Désignation	Budget 2019		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration scolaire	2'000'000.-	620'661.-	5'700'000.-	620'661.-
Routes communales, génie civil	817'000.-		522'000.-	
Environnement, aménagement	562'000.-	15'000.-	387'000.-	15'000.-
Finances et impôts			30'000.-	

M. François Jeanprêtre imagine que tout un chacun est sensible aux changements climatiques et remercie M. Matthieu Donzallaz pour ses articles dans Sorens-Info. Il lui semble que tout le monde n'ait pas vraiment compris les enjeux et relève que des personnes brûlent leurs déchets dans des tonneaux. Il se demande si le Conseil communal est au courant de ces pratiques et la manière dont il va réagir. M. Stéphane Ropraz précise que le Conseil communal intervient lorsque des cas lui sont communiqués. La Commune n'a pas de règlement de police, mais fait appliquer les prescriptions du Service de l'environnement. Des communications peuvent être faites au Conseil communal qui prendra les mesures qu'il se doit et si nécessaire fera une information aux personnes n'ayant pas compris ce genre de chose.

M. Jean-Pierre Gay a constaté que la Commune a posé des pare-neige, mais il semble en manquer et demande qu'un complément soit posé dans le secteur des Versanes pour finaliser la prévention contre la neige. M. Stéphane Ropraz précise que le Conseil communal prend note de sa demande.

Mme Anne Maillard demande ce qu'implique au niveau de la Commune le label « cité de l'énergie ». M. Matthieu Donzallaz précise que 200 à 300 mesures sont listées dans un catalogue et la Commune peut choisir celles à mettre en place en vue de l'obtention du label (acquisition de vélos électriques, cadastre de la chaleur des bâtiments, etc). Il peut être obtenu dès l'acquisition de 50% des points. Quelques mesures supplémentaires ont été prévues en vue de l'obtention du label en 2019. La Commission de l'énergie est ouverte à de nouveaux membres qui peuvent volontiers s'annoncer.

Mme Anne Maillard demande si la Commune est sensible à la biodiversité qui diminue de manière flagrante et regrette de constater qu'une magnifique haie a été coupée à ras, supprimant ainsi les plantes indigènes et médicinales.

M. Damien Romanens précise qu'à l'école seules des essences indigènes ont été plantées et relève que tout le Conseil est sensible à cette problématique. M. Stéphane Ropraz précise que tout ce qui a attiré à la forêt du Gibloux est géré par la Corporation forestière qui est très proactive pour gérer le patrimoine communal d'un point de vue financier et écologique. Mme Anne Maillard relève que les citoyens doivent être conscients et ne pas goudronner à tort et à travers, mais planter des arbres pour qu'il y ait de la vie.

M. François Jeanprêtre a constaté qu'un nouvel enrobé a été posé au bas du village et demande si un chemin piétonnier et une piste cyclable ont été prévus. M. Stéphane Ropraz rappelle que ce chemin piétonnier a été inscrit au plan directeur du PAL. Il est actuellement à l'étude et une séance a eu lieu avec les propriétaires touchés par cet aménagement. Le bud-

get de fonctionnement qui a été présenté permettra à la Commune de finaliser l'étude de ce projet. Des informations complémentaires seront communiquées lors d'une prochaine assemblée. M. Stéphane Ropraz précise qu'en l'occurrence il s'agit d'un chemin piétonnier et non pas de piste cyclable, bien que les cyclistes puissent cohabiter avec les piétons.

M. Frédéric Portner remercie la Commune pour la réalisation du nouveau complexe scolaire et pour la fête inaugurale qui a été belle. M. Stéphane Ropraz relève qu'une telle intervention fait plaisir. Cette construction a été un gros projet pour M. Dominique Schmutz, Conseiller responsable, et pour la Commission de bâtisse. Les enseignants et les élèves sont satisfaits du résultat. Les comptes finaux seront présentés ultérieurement.

Lors de la visite du bâtiment scolaire, M. René Tornare a constaté que l'eau est à 50 degrés, alors qu'en dessous de 60 degrés, il y a un risque de légionellose. Il relève que les arêtes des murs en béton devraient être protégées afin d'éviter tout risque d'accident et a constaté un écoulement d'eau sur la route au-dessous de l'école. M. Stéphane Ropraz relève que la Commune prend note de ses remarques et précise qu'elle estimait la problématique d'écoulement d'eau réglée par les aménagements extérieurs. Ceci n'étant pas le cas, la situation devra être solutionnée. Au terme de l'assemblée, M. Stéphane Ropraz remercie les citoyens pour leur participation, ainsi que ses collègues du Conseil communal, la Commission financière, la secrétaire pour la prise du procès-verbal, Mme Nathalie Longchamp pour l'élaboration de la présentation et Mme Delphine Pythoud pour le son. Il souhaite à l'assemblée une excellente fin de soirée et de magiques fêtes de fin d'année.

L'assemblée est levée à 21h15

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE  
La Secrétaire Le Syndic  
R. Maudonnet S. Ropraz



**Nous vous souhaitons  
de joyeuses fêtes de Pâques !**



La Troupe avec, de gauche à droite et de haut en bas : Gaëlle, Estelle, Quentin, Kelly, Cynthia, ThomasGil, Athéna, Sarah et Cosette

Au commencement il y a un rêve. Un vrai rêve, de ceux qui marquent notre mémoire au moment du réveil et dont le souvenir nous accompagne durant la journée et parfois bien au-delà. Un rêve dont on se souvient toute une vie. Un rêve qui marque et influence durablement notre existence, pour peu que l'on y croie, pour peu que le sens que nous lui prêtons illumine notre chemin de vie.



Gaëlle

Ce rêve, dans ce qu'il raconte, Gaëlle n'en parle pas, comme nous ne parlons pas de ce qui relève de l'intime au premier venu. C'est précieux ces choses-là. En revanche, ces petits trésors d'intimité, il nous arrive de les partager avec nos proches. Il nous arrive de les glisser dans une oreille attentive, que nous savons bienveillante à notre égard.

C'est ce qui a dû se passer - il y a environ dix ans - lorsque Gaëlle, toute chamboulée par la force et la cohérence narrative d'un songe nocturne, en parle à Kelly, son amie d'enfance, sa complice de toujours. Et cette dernière, émerveillée par la force, la puissance symbolique de ce récit, se prend à rêver à son tour. Kelly perçoit, dans ce que lui a confié son amie, l'étoffe d'un conte, les ingrédients d'une belle histoire à raconter.

Si ce récit demeure - pour l'heure encore - du domaine de la complicité entre ces deux grandes amies, il constitue aussi et rien moins que la genèse de ce que nous connaissons sous l'appellation "Les Feufolets", troupe de théâtre qui « sévit » dans la région depuis déjà huit ans.

Ces deux jeunes femmes, que sont aujourd'hui Gaëlle et Kelly, ont initié cette troupe « Les Feufolets » comme on se lance des défis, comme on se cherche des moyens pour s'exprimer et pour se mettre à l'épreuve aussi. La confiance - ce rêve - des débuts a été et reste encore, leur source d'inspiration.

Et l'amitié leur tient lieu de terreau dans lequel germent des idées, où poussent des spectacles!

« Les Feufolets » c'est aussi un travail d'équipe, une équipe au sein de laquelle chaque membre de la troupe amène ses pierres à l'édifice, dans une dynamique participative et une culture de la bonne humeur. Avec l'accueil régulier de nouveaux membres novices, la troupe se mue aussi en une petite école de théâtre dans laquelle l'autodidacte tend à se former.

Mais revenons aux spectacles ; la troupe en compte sept à son actif. Écrits de toute pièce par Gaëlle et Kelly, montés et présentés par la troupe entre 2011 et 2017, dans différentes salles des environs. Toutes ces représentations, dont les dernières se sont tenues à Sorens en décembre 2017, conjuguait l'humour, le lyrisme, l'absurde et les mises en abîmes à en avoir des vertiges de rires !



Kelly

Cela dit, le temps passant, Gaëlle et Kelly en sont venues à croire que l'exaltation ou le burlesque avec lequel elles traitaient habituellement des émotions, des sentiments humains, leur avait peut-être servi de paravent pour mieux s'en protéger, pour en masquer la profondeur. Un nouveau challenge s'est alors mis à poindre dans leur esprit.

Oui, un nouveau challenge, car c'est bien dans ces profondeurs sincèrement humaines que Gaëlle, Kelly et leurs acolytes souhaitent nous emmener avec leur prochain spectacle. Mais pas d'inquiétude, nous serons tout de même équipés d'une bonne grosse bonbonne d'humour pour cette exploration des tréfonds affectifs si caractéristiques du genre Homo Sapiens Ça-pince de rire. Alors laissez-vous tenter ! La troupe de théâtre « Les Feufolets » et son équipe de dix acteurs, vous donnent rendez-vous pour les représentations des 17-18 et 24-25 mai prochain. Le titre de ce spectacle: « **Feufo'Love** », dans lequel l'Humour vous sera servi sur un lit d'Amour !

Pour Sorens - Info  
Frédéric Portner



## SORENSEMBLES ET PLUS FORTS !

Sorens relève des défis de niveau national dans le domaine de l'énergie !



Dans la suite logique de l'article sur notre consommation d'électricité, voici le dernier sujet sur lequel la Commission de l'Energie vous propose de nous arrêter, ainsi qu'un mot de la fin qui conclura cette petite série, afin d'atteindre les objectifs de la politique fédérale : **la baisse de la consommation globale d'énergie.**



### Rappel :

D'ici à 2027, l'objectif de la stratégie énergétique fédérale votée par le peuple en 2017 exige une baisse de 43% de notre consommation d'énergie globale par rapport au niveau atteint en 1990... le défi paraît immense !



### Actions :

Comment agir localement pour baisser de près de moitié notre consommation d'énergie globale personnelle ? De chacun d'entre nous ? De chaque lecteur du Sorens Info ?

Cela vous paraît encore une fois irréal ? Pas tant que ça !

### 1. Appliquer les conseils de réductions d'émission de CO2 et de consommation électrique

Il faut en effet se rappeler de ce dont nous parlions dans les précédents articles, à savoir la manière d'atteindre les objectifs en termes de réduction d'émission de CO2 et de consommation d'électricité. Car si tous ces bons gestes et nouvelles habitudes sont prises, permettant d'atteindre les objectifs de 50% de baisse des émissions de CO2 et de 13% de baisse de la consommation électrique, par effet domino une grande partie du chemin sera fait pour cet objectif de diminution de la consommation d'énergie globale.

### 2. Changeons d'habitudes : et si quand j'achète je me demandais « en ai-je vraiment besoin ? »

La grande distribution a, depuis des années, développé un marketing extrêmement efficace pour nous inciter à acheter toujours plus, à posséder toujours plus, et à renouveler toujours plus vite nos objets de la vie quotidienne.

Par exemple, notre consommation de textile a connu une croissance de 25% ces 10 dernières années, et les perspectives indiquent qu'elle devrait encore doubler dans les 20 ans qui viennent.

Autre exemple : l'explosion des produits multimédias. Les projections montrent que sur une période de 10 ans, le foyer européen moyen devrait passer de 3 écrans actifs en 2010 à plus de 7 en 2020 (PC portable, tablette, smartphone, console...).

En parallèle, de nombreuses études sociologiques montrent que nous sommes toujours plus dépendants de nos objets et possessions, et que le bonheur mesuré y est très peu voire pas du tout lié. Le bonheur n'étant pas dans le panier, réfléchissons avant d'acheter, et pourquoi pas nous en passer !

### 3. Changeons d'habitudes : réparer au lieu de changer, troquer au lieu de jeter !

Sans entrer dans le scandale de l'obsolescence programmée, nombre de produits ou appareils que nous renouvelons pourraient voir leur durée de vie prolongée. Pour réparer, les solutions existent, pas forcément très bon marché, mais tellement moins énergivores. Les sites web des associations de consommateurs recèlent foule de bons conseils à ce propos.

Une autre façon de prolonger la vie des objets dont on n'a plus besoin, et de se procurer ce qui nous manque, c'est de troquer au lieu de jeter. Des services d'échanges locaux se développent partout, des boutiques de seconde main ouvrent régulièrement, et les réseaux sociaux mettent tout ce petit monde à portée de main. Toutes ces tendances sont à la mode ? Pour une fois tant mieux, et si nous en profitons, les économies d'énergie aussi !

### 4. Une nouvelle habitude possible pour certains : le home office, ou télétravail

Si nombre d'emplois ne s'y prêtent pas, beaucoup de ceux liés aux administrations et services y sont bien adaptés. Les routes sont engorgées et le temps perdu dans les bouchons coûte cher ; par ailleurs les études montrent que les employés sont autant, voire même plus productifs en travaillant depuis chez eux que sur le lieu du travail. Le résultat est immédiat : 1 jour par semaine en home office, c'est la voiture qui ne roule que 4 jours sur 5, et donc 20% d'énergie dépensée en

## ENERGIE (SUITE)

moins. Toutes les entreprises qui s'y prêteraient bien n'y ont pas forcément pensé, alors pourquoi ne pas le suggérer ?

### Alors qu'est-ce qu'on attend ?

La récente actualité nous montre que la jeune génération, notre futur donc, n'attend plus de ses aînés que les choses se mettent en place. Eux le disent et l'on bien compris, il y a urgence, on ne peut plus attendre, quitte à faire la grève des cours pour faire le buzz.

S'il fallait encore des preuves, on peut citer l'accélération de la fonte des glaciers, jamais aussi rapide qu'en 2018. Et aussi le jour du dépassement, toujours plus tôt dans le calendrier, annoncé l'année dernière le 7 mai pour la Suisse ; cela signifie que nous vivons au-delà des moyens que la terre peut nous offrir pendant bientôt 8 mois de l'année sur 12.

Finalement, il faut insister sur une chose fondamentale : les nouvelles habitudes et gestes à prendre ne sont pas difficiles, et ne dégradent pas le confort de vie. De plus, les premières incitent à en prendre d'autres, créant ainsi un cercle vertueux.

### Le mot de la fin :

Une récente série réelle de la RTS nous en a apporté la preuve flagrante ces dernières semaines, en suivant l'évolution des habitants de 2 foyers invités à changer leurs habitudes du quotidien, pour relever les défis de la consommation énergétique. Après quelques mois durant lesquels ils se sont « convertis » et laissés convaincre par de nouvelles habitudes, leurs conclusions sur ces expériences sont nettes et sans appel :

**« Il n'y a pas un domaine où je regrette comment je faisais il y a 6 mois en arrière ».**

**« En changeant quelques habitudes, on voit qu'on réduit de 25% notre empreinte carbone, sans diminution de qualité de vie, donc il n'y a aucune raison que les gens ne le fassent pas ».**

*Alors, à quand votre tour ?*

Et n'oubliez pas :

**Les grands changements ne sont que la somme des gestes de chacun !**

Matthieu Donzallaz

## L'AMICALE PÉTANQUE DE SORENS VA FÊTER SES 20 ANS EN 2020

**APS**  
Sorens

C'est dans un esprit de convivialité que nous nous retrouvons chaque jeudi soir pour lancer quelques boules lors de 2 mêlées.

Notre but premier n'est pas la compétition mais de nous retrouver pour partager un bon moment de rigolade et d'amitié.

Pour tout renseignement, veuillez contacter notre président Mr. Georges Vonlanthen au 079/606.05.07 ou rendez-vous sur notre site :

[www.petanque-sorens.ch](http://www.petanque-sorens.ch)

Un tournoi populaire est organisé chaque année au terrain de foot le premier samedi du mois de septembre.

Si l'envie vous dit de vous joindre à nous, c'est avec un grand plaisir que nous acceptons de nouveaux membres.

Au plaisir de vous rencontrer  
Le comité de l'APS



## SOCIETE DE MUSIQUE



La Société de musique de Sorens a le plaisir de vous inviter à son traditionnel concert annuel qui se déroulera le

**samedi 6 avril 2019**

à la Halle Polyvalente de Sorens.

Comme chaque année, la commission musicale vous propose de vous emmener dans un univers différent. Après l'évolution de la télévision l'année passée, les musiciens vont revisiter un conte de Grimm durant la deuxième partie du concert. Et pour vous aider à vous évader, un montage vidéo réalisé dans notre belle région accompagnera la musique !

Le mois de mai rime avec Giron des Musiques Gruériennes. Cette année, c'est l'Echo de Corjon de Rossinière qui nous accueillera en terre vaudoise le temps d'un week-end. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous croiser lors de cette manifestation. Nous aurons besoin de vos encouragements pour le concours en salle, le concours de marche, notre concert en cantine ou même durant le cortège !

Puis, au mois de juin, nous vous invitons à venir découvrir le talent des Jeunes Musiciens du Gibloux le mercredi soir 19 juin à 19h au Lion d'Or du Châtelard. Lors de cette audition, nos jeunes vous montreront le fruit de leur travail ainsi que leur progression durant l'année musicale écoulée.

Le lendemain, jeudi 20 juin, c'est très tôt que les musiciens vous réveilleront à l'occasion de la diane de la Fête Dieu. Quoi de mieux que de se réveiller

en fanfare pour profiter d'une belle et longue journée fériée ? Si vous appréciez notre doux réveil, n'hésitez pas à nous faire un petit coucou depuis votre couette ! Et si vous avez déjà chauffé l'eau pour le café...

A bientôt pour de nouvelles aventures pleines de musique!

pour le comité,  
Chloé Rossier



## INFORMATION COMMUNALE

En raison du Vendredi-Saint, le ramassage des ordures ménagères est avancé au

**jeudi 18 avril 2019**

Afin d'éviter que des animaux n'éventrent les sacs et éparpillent les déchets, les sacs ne seront pas déposés la veille, mais le jeudi matin avant 8h.

Le Conseil communal

Centre culturel  
et de bien-être

\* EXPOSITIONS  
\* SEMINAIRES  
\* STAGES

# L'ESPACE AURORE

Je vous invite cordialement à venir fêter avec nous les 30 ans de l'Espace Aurore lors du festival culturel qui se tiendra du

**24 au 30 juin 2019**

Vous aurez 18 occasions de participer à un spectacle (enfants ou adultes ou famille), vous n'avez qu'à choisir dans le programme très varié que je vous propose.

Ce sera aussi un événement qui marquera la clôture du centre culturel : célébrons avec joie cette durée et cette fin d'initiative !

Je me réjouis de vous accueillir à une occasion ou l'autre...!

Myria Albrici-El'Assad

## 16 spectacles

Lundi 24 juin	19h00 - 21h00	Marc Vella, concert, conférence
Mardi 25 juin	19h30 - 21h30	Quatuor des Gueux, Michel Gremaud
	21h00 - 22h00	VidARciTa, trio musique-lectures
Mercredi 26 juin	16h30 - 17h30	Abrapalabra, marionnettes
	18h00 - 20h00	Ouverture officielle, discours, apéritif
	20h00 - 21h00	Elèves de Léo Chevalley
	21h00 - 22h00	Cirque Kunos
Jeudi 27 juin	19h00 - 20h00	Choeur de Sorens, Gérard Romanens
	21h00 - 22h30	Trio Léo Chevalley, Istvan Varge, Shyrleen M.
Vendredi 28 juin	20h00 - 21h30	Baiju Bhatt, Gypsy Jazz Sessions (4)
	22h00 - 23h30	Yanac
Samedi 29 juin	18h30 - 19h30	Trio Broadway, Michel Mulhauser
	20h00 - 21h30	Pascal Rinaldi
	22h00 - 23h30	Punta Negra
Dimanche 30 juin	10h30 - 12h00	Groupe de Brême, Marc Pauchard
	12h00 - 14h00	Brunch
	14h00 - 15h30	Cirque Kunos
	16h00 - 17h30	Alexandre Cellier, trio
	18h00 - 19h30	Duo théâtre «La Compagnie des Chimères», France

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ  
INTELECT

**OLIVIER CUENIN**  
ADMINISTRATEUR & DIRECTEUR ASSOCIÉ

+41 (0) 79 817 86 65

+41 (0) 26 519 00 58 (Bureau)

olivier.cuenin@intelect.swiss

www.intelect.swiss

Intelect SA  
Route Principale 64  
CH-1642 Sorens




## Stéphane Missana

Travaux en peinture & plâtrerie  
Papier-peint - parquet & moquette

Tél 026 915 11 02    Mobile 079 224 16 10

www.missana.ch    info@missana.ch

## PHOTO MYSTERE



Mais où donc se trouve ce chapiteau,  
cette yourte, où... ?

Votre réponse est attendue au plus tard le **20 avril**  
au bureau communal ou par mail à notre adresse :  
[sorens@sorens.ch](mailto:sorens@sorens.ch)

## MANIFESTATIONS

**23 mars**

Spectacle des Kids'Dance

**29-30 mars**

Concert de la Coccinelle

**6 avril**

Concert de la Société de musique de Sorens

**20 avril**

Concert de la Société de musique du Châtelard

## MÉMENTO

Administration communale		
<b>Secrétariat communal - Agence AVS</b> commune@sorens.ch www.sorens.ch		<b>Tél. : 026 915 90 20</b>
Mardi	08h30 - 11h30	14h00 - 18h00
Jeudi	08h30 - 11h30	14h00 - 17h00
<b>Caisse</b> (caisse@sorens.ch )		<b>Tél. : 026 915 90 21</b>
<b>Sorens Info</b> (sorens@sorens.ch)		<b>Tél. : 026 915 90 23</b>

Déchetterie et dépôt des branches		
Mercredi	<i>Fermé</i>	15h30 - 18h30
Samedi	09h30 - 12h00	13h30 - 15h30

Agence postale de Sorens - Magasin "La Chaumière" Tél. 026 915 26 49		
Lu - Ma	6h00 - 12h00	14h30 - 18h30
Me	6h00 - 12h00	fermé
Je-Ve	6h00 - 12h00	14h30 - 18h30
Samedi	6h30 - 12h00	13h30 - 16h00
Dimanche	7h00 - 11h30	17h00 - 18h45

Banque Raiffeisen Moléson		
moleson@raiffeisen.ch		<b>Tél. : 026 913 27 00</b>
Sorens, Lu - Ve	08h30 - 11h30	fermé
Marsens, Lu - Ve	08h30 - 11h30	14h00 - 17h00

<b>Foyer St-Joseph</b>	<b>Tél. : 026 915 95 60</b>
<b>Etat civil, Fribourg</b> office.etatcivil@fr.ch	<b>Tél. : 026 305.14.17</b>

Paroisse de Sorens	
<b>Secrétariat</b> paroisse.sorens@bluewin.ch	<b>Tél. : 079 922 46 89</b>

Union pastorale	
Secrétariat	<b>Tél. : 026 919 61 00</b>

"La Poche à Livres" (Bibliothèque régionale de Sorens) lapochealivres.blogspot.ch		
Lundi	<i>Fermé</i>	18h00 - 19h00
Jeudi	<i>Fermé</i>	15h00 - 17h00
Samedi	10h30 - 12h00	<i>Fermé</i>

Numéros d'urgence	
<b>Feu : 118</b>	<b>Police : 117</b>
Gendarmerie cantonale	<b>Tél. : 026 305 64 64</b>
Hôpital fribourgeois de Riaz (Urgences)	<b>Tél. : 026 919 91 88</b>
<b>Ambulance &amp; Urgence médicale (24h)</b>	<b>Tél. : 144</b>
Permanence des médecins (Gruyère)	<b>Tél. : 026 912 70 07</b>
Pharmacie de service	<b>Tél. : 026 912 33 00</b>

Délai fixé au 15 mai 2019 pour vos articles à faire paraître dans «Sorens Info» No 104 de juin 2019